Christian Orsucci, maire de Tallone : « Un double jeu inacceptable »

- La gestion des déchets est un enjeu prioritaire dans chaque région. Cela se passe plus ou moins bien. En Corse d'où viennent les obstacles ?
Tout d'abord, il est important de souligner que la compétence des déchets relève de la Collectivité territoriale de Corse, même si beaucoup de personnes estiment que l'État est responsable de la politique des déchets dans l'île. La politique et la stratégie en matière de gestion des déchets sont donc définies par les élus de l'assemblée de Corse. C'est aussi cette assemblée qui la met en œuvre. Aujourd'hui nous sommes dans une situation inédite dans laquelle l'État se retrouve dans l'obligation d'arbitrer, même s'il n'est pas compétent pour cela ; tout simplement pour un problème d'insalubrité publique. Mais dans ce dossier, on trouve aussi des formations politiques qui ne sont pas claires. D'un côté, nous avons un vote unanime à l'Assemblée de Corse pour le tri mécano biologique, et de l'autre, des élus qui utilisent des associations dites environnementales pour enrayer la politique qu'eux-mêmes ont validée en session. Ce double jeu est inacceptable et surtout irresponsable. De mon côté, je ne compte pas assumer les conséquences de ces comportements scandaleux.

- Quels sont les contraintes et les efforts à fournir pour une commune qui accepte d'assumer la responsabilité de la gestion des déchets, alors que tant d'autres collectivités la refusent ?
Le problème majeur renvoie à la quantité minimum de déchets à traiter. Si vous ne traitez pas entre 40 000 et 50 000 tonnes de déchets par an dans votre unité vous ne pouvez pas amortir un centre de traitement des déchets. La réalisation d'un seul casier exige un investissement de 4 millions d'euros. Dans ces conditions, il est évident que si vous n'avez pas les volumes suffisants, les coûts de traitement seraient insupportables pour les ménages. Les communautés de communes de Corse, n'ont ni la taille requise, ni les moyens pour traiter les déchets dans leur microrégion. Les difficultés rencontrées sont de plusieurs ordres. Il faut pouvoir construire et faire fonctionner une unité de traitement, recueillir l'adhésion de la population lorsqu'on reçoit les déchets des autres. Les gens doivent comprendre, à force d'arguments économiques et environnementaux aussi, qu'on ne peut pas se permettre d'implanter une petite unité dans chaque commune. On risquerait, en effet, de se retrouver avec une multitude d'infrastructures non rentables éparpillées dans toute la Corse et qui au final nuiraient à la qualité paysagère et environnementale de celle-ci.

- Aujourd'hui quelles sont les solutions d'urgence à mettre en œuvre, sachant que Prunelli di Fiumorbu arrivera très vite à saturation ?
Prunelli di Fiumorbu s'en tient aux termes de l'autorisation préfectorale qui est 43 000 tonnes de déchets. Pour ma part, je suis solidaire de ce choix. Lorsqu'on prend des engagements avec ses administrés, on les respecte. Aujourd'hui le maire de Prunelli s'est engagé à ne pas dépasser les 43 000 tonnes de déchets enfouis. Il ne peut pas vis-à-vis de ses administrés dépasser ce tonnage, ce serait une trahison.

"Notre projet a été approuvé dans sa globalité", rappelle Christian Orsucci. Reste l'épineuse question du permis de construire. (Photo Alain Pistoresi)

Alors quelles seraient les solutions d'urgence ? En ce qui me concerne, je refuse d'imaginer un seul instant que les déchets de la Corse soient expédiés à l'extérieur. Cette perspective équivaut à un échec cuisant. Dans ce cas, la Corse prouvera une fois de plus qu'elle est immature et qu'elle est incapable de mener à bien des dossiers aussi sensibles comme ceux des déchets, des transports, de réseaux routiers. Nous nous devons d'être responsables. C'est de notre crédibilité politique dont il s'agit. Avec ce dossier, j'ai peur que la Corse ne soit, une fois de plus ridiculisée. De mon côté je ne le serais pas.
En effet, la communauté de Tallone a conçu un projet dans le droit fil de la réflexion et des préconisations de la CTC. Nous avons décidé d'être les premiers à nous engager dans cette voie afin d'être en cohérence parfaite avec l'échelon régional et les enjeux du 21eme siècle. Nous avons fait nos preuves.

- Quelles sont les limites de la politique de tri sélectif ?
Je pense que le tri sélectif aujourd'hui est un passage obligé. Il est indispensable de réduire les volumes enfouis. Tout le monde s'accorde sur le principe, même si différentes voix s'élèvent y compris dans certains partis politiques pour affirmer que le tri sélectif sera la solution miracle. C'est une hérésie et la preuve d'une méconnaissance parfaite du dossier.
Il est intolérable de faire croire à la population que grâce au tri, on va résoudre la problématique des déchets dans sa globalité. Ces allégations sont incohérentes. Nous savons très bien qu'il faudra du temps et beaucoup de pédagogie pour que l'ensemble des Corses se mettent au tri sélectif. C'est un premier point. Ensuite, il faut prendre en compte la dimension touristique de l'île. Nous allons nous retrouver avec un pic de production de déchets très important entre juin et septembre. Les visiteurs ne seront pas tous sensibilisés au tri sélectif. Loin de là… Et puis en vacances, on oublie les bonnes habitudes acquises. Faire croire que toutes les actions réalisées jusqu'à présent, que toute la réflexion menée ne valent rien comparé au tri sélectif est absurde, voir ridicule.

- Quel était le contenu de votre projet concernant le tri mécano biologique ?
Nous avons suivi les recommandations de la CTC, votées je vous le rappelle à l'unanimité. Une stratégie qui consiste à privilégier le tri mécano biologique. Ces usines servent à faire de la fermentation à l'intérieur de bâtiments équipés d'un système performant de filtrage de l'air de manière à réduire les nuisances olfactives. Par ailleurs, toutes les matières qui arrivent dans l'usine sont triées et valorisées selon des procédés mécaniques. De telles infrastructures ont cependant un coût. Les collectivités qui adopteront cette technologie vont aussi bénéficier d'un allégement de leurs coûts de traitement, et par conséquent réduire la facture des contribuables. En résumé avec le tri mécano biologique, tout le monde y gagne, les communes, les citoyens et plus globalement la Corse.

- Pourquoi ce projet n'a-t-il pas été retenu ?
Il est faux de dire que ce projet a été rejeté. Au contraire il a été approuvé dans sa globalité. Un industriel a même déjà investi 500 000 euros dans ce dossier.
Nous avons constitué un dossier administratif pour obtenir le permis de construire Aujourd'hui la procédure est bloquée par une association proche des nationalistes et plus particulièrement de Femu A Corsica. Cette dernière a attaqué le permis de construire de l'usine de Tallone en vertu de la seule loi littoral. Cela n'a pas sens, d'autant que notre commune, toujours attentive aux problèmes environnementaux possède 2,5 km de côte, qu'elle a cédés au conservatoire de la loi littoral.
Nous ne voulons pas construire un village de vacances, ou un hôtel sur le bord de la mer. Nous voulons bâtir une infrastructure au service de la Corse et de son patrimoine naturel. Or, la loi littoral nous empêche de le faire. Il faut donc la revoir comme cela a été proposé par une motion à l'assemblée de Corse, motion que les nationalistes n'ont pas votée. Dans ce dossier, il n'y a pas de place pour de la politique politicienne, cela est indécent et irresponsable.

- Quelles sont les conséquences de ce rejet ?
Prunelli di Fiumorbu sera opérationnel encore trois semaines, un mois au plus, en somme, jusqu'à ce que sa capacité maximale, définie par l'arrêté préfectoral, soit atteinte. Ensuite la situation sera bloquée. La Corse n'aura d'autre solution que d'aller sur le continent ou de réquisitionner des sites au mépris de l'avis des populations Une fois de plus la Corse va pâtir de mesquineries politiciennes au mépris de l'intérêt général.

- Avez-vous d'autres idées en perspective ?
Je veux que tout le monde comprenne que nous avons pris nos responsabilités malgré les critiques, malgré les craintes, malgré la difficulté du dossier. Nous avons progressé, nous avons trouvé des accords s'agissant du PLU, des caractéristiques de l'usine. Nous savions que le temps nous était compté, qu'il fallait agir afin d'éviter à l'île de se retrouver dans une impasse. Tallone ne pouvait pas se permettre, non plus de se passer de 80 % du budget communal constitué par les redevances du traitement des déchets. Il y avait une réflexion en matière d'économie, de développement à approfondir. Si notre projet qui nous a déjà coûté suffisamment cher, était abandonné, nous nous retirerions du dossier déchet. Chacun devant prendre ensuite ses responsabilités. Nous savons, de notre côté, que nous les avons prises.

- Votre expérience ne risque-t-elle pas de décourager d'autres initiatives ?
Je pense que mon expérience, obligatoirement, va décourager d'autres porteurs de projet. Il est nécessaire aujourd'hui de dépassionner le débat, d'adopter une approche raisonnée et méthodique de la gestion des déchets. Dans le cas contraire, toutes les communes essuieront le même échec que Tallone. D'autres communes ont déjà jeté l'éponge, la liste risque de s'allonger et la Corse voir son image environnementale se ternir.

Véronique EMMANUELLI
vemmanuelli@corsematin.com